



CONSEIL MUNICIPAL D'INFORMATION EN VISIO CONFERENCE DU 16 AVRIL 2020

Le jeudi 16 avril 2020 à 19h00 par visioconférence, les membres des deux conseils municipaux ont pris part à la réunion.

Nombre total de membres : 23 (7 membres présents dans les deux conseils)

Nombre de membres présents : 16

Nombres d'absents excusés : 7

Ancien conseil municipal, Membres Présents : **SERVIAN Bruno - PHILIBERT Stéphane - CARAYON Martine - BRET Rémi - CHOVIN Sonia - SANCHEZ Pédro - CHAPRE Séverine - IMBERT Laurent.**

Excusés : SAYN Pierre - GELAIN Jérôme - MARTIN Pascale - MOUNIER Éric - QUAILLET Christel - BRACHET Armelle - DUMONT Séverine.

Nouveau conseil municipal, Membres Présents : Bruno **SERVIAN** - Martine **CARAYON** - Stéphane **PHILIBERT** - Sonia **CHOVIN** - Pédro **SANCHEZ** - Frédérique **MARTY** - Rémi **BRET** - Christelle **CHEVALIER** - Laurent **IMBERT** - Céline **FERRAND** - Pierrick **CLARET** - Ellen **PETIT** - Didier **LEJOUR** - Michelle **BLESSON** - Marie-Danielle **GELIBERT**.

* * * * *

Ordre du jour :

- 1 / Mot du Maire
- 2 / Informations suite à l'épidémie du coronavirus
- 3/ Les actions communales mises en place
- 4/ Présentation du Plan de Continuité d'Activité (PCA)
- 5 / Questions diverses

* * * * *

La séance est ouverte à 19 heures 10, après que Stéphane PHILIBERT se soit assuré de la bonne connexion des membres ayant indiqués leur participation à la vision conférence.

Il est également indiqué que les informations transmises ce soir ne sont valables qu'à date car tout évolue très vite en cette période très spéciale.

1/ Mot du Maire

Monsieur Bruno **SERVIAN**, remercie tous les conseillers connectés (les anciens dont le mandat est prolongé et les nouveaux qui ont été élus le 15 mars, juste avant la mise en place du confinement qui a eu pour conséquence l'annulation de la réunion d'installation des nouveaux élus).

Il indique ensuite qu'il n'y a pas de malade sur la commune. Une personne a présenté des symptômes mais n'a pas bénéficié d'un dépistage pour confirmer ou non la nature de l'infection.

Il transmet enfin les informations qu'il a reçu ce jour :

- Appel des responsables de La Poste en vue de la réouverture de l'agence postale communale. Il y aura une intervention lundi 20 avril pour la désinfection des locaux, ainsi que la fourniture d'un plexi, de masques et gants. Mme Caroline GUFFANTI va être contactée pour une réouverture.

- Le cabinet KAX en charge du PLU informe que le cabinet vient d'être racheté par la Sté ALPICITE. Monsieur BONNARDEL reste notre contact ainsi que Monsieur BREUILLOT d'ALPICITE.

- Pavoisement le 26 avril pour la commémoration de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

-2 agents des services techniques ont repris le travail.

- Fin de confinement annoncé pour le 11 mai. Il conviendra d'étudier les mesures à mettre en place dans les écoles lors de la reprise (achat de matériel et équipement : poubelle, lingettes, désinfectant, gel hydroalcoolique...)

Pour conclure, il demande à tous de faire attention et de respecter les gestes barrières afin d'éviter la propagation de virus.

2/ Informations suite à l'épidémie du coronavirus

Monsieur Stéphane PHILIBERT indique que l'épidémie a fait actuellement plus de 137 000 morts dans le monde et touche plus de 185 pays.

En France on recense plus de 130 000 cas et 17 000 morts.

Dans la Drôme, 89 personnes sont décédées et plus de 200 personnes sont en réanimation.

A Montvendre, aucun cas dépisté positif à notre connaissance.

La préfecture transmet tous les jours une fiche reflexe indiquant les évolutions des décisions prises.

Valence Romans Agglo indique qu'elle a eu un cas avéré au sein de ses effectifs mais que les mesures spécifiques ont été appliquées, et que les crèches sont ouvertes pour les enfants des personnels soignants. L'agglo peut également mettre à disposition des tablettes aux familles n'ayant pas de moyens technologiques (prêts).

L'agglo a fermé toutes ses déchèteries afin d'assurer à sécurité de son personnel mais elle fait face à des dépôts sauvages. Des dépôts sont possibles pour les pro (contacter l'agglo directement).

La région Rhône-Alpes a commandé des masques en tissu lavable qui vont être mis à la disposition de chaque habitant. Ils seront distribués via la Mairie.

La commune a également commandé 2 000 masques à l'AMF pour les employés communaux et étudie la faisabilité d'en commander d'autres pour les habitants.

L'agglo publie la liste des marchés ouverts ainsi que la liste de tous les producteurs locaux en vente directe.

3 / Les actions communales mises en place

- Cellule d'appel des personnes vulnérables

La cellule spéciale mise en place par la commune a identifié 72 personnes nées avant 1940 ou vulnérables. Le 4ème appel à ce groupe de personnes est en cours afin de prendre des nouvelles et de proposer une aide aux courses. Le 1er adjoint remercie Pedro, Martine et Michelle pour les appels. Ces derniers précisent que les personnes contactées sont souvent déjà aidées par la famille ou des personnes proches.

- Appel au don de masques

Suite à l'appel lancé sur le site internet de la commune afin de procurer des masques aux infirmières intervenant sur la commune un don de 2 boîtes de masque FFP2 a été faite par la famille GIRAIN-AUDOIN. Nous les remercions au nom de la collectivité.

Marie-Danielle GELIBERT a également confectionné bénévolement quelques masques en tissus non homologués qui ont été mis à disposition à la boulangerie. Remerciements.

- Soutien aux producteurs/artisans/commerçants/TPE

Un espace dédié aux producteurs locaux est en place sur le site internet.

Les aides possibles aux producteurs, artisans commerçants ont été abordés.

Le Fonds de solidarité concerne les entreprises dont le bénéfice est < à 60 000 € et le CA < 1 000 000 € avec une baisse de 50 % du CA entre mars 2019 et mars 2020. Il y a deux volets, une aide de 1500 € géré par l'état, il faut s'inscrire avant le 30 avril sur le site internet impot.gouv et une aide complémentaire qui peut aller jusqu'à 2 000 € gérée par la Région.

- Infos diverses Mairie et Agence Postale Communale (APC).

Fermeture au public de la mairie, mais permanence téléphonique tous les jours aux horaires habituels (sauf le vendredi jusqu'à 17h00). Pour l'état civil, c'est sur prise de rendez-vous au 04 75 59 06 13
Fermetures des lieux accueillants du public (salle communale, bibliothèque mais aussi lac et parcs publics).

Comme indiqué par le Maire en ouverture de réunion, l'Agence Postale Communale devrait réouvrir prochainement après la mise en sécurité du local suite à un contact avec la poste.

4/ Présentation du Plan de Continuité d'Activité (PCA)

Le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) a été aussi présenté ainsi que la situation du personnel communal.

Suivant les cas les agents peuvent travailler en présentiel ou télétravail, à défaut, ils sont placés en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) ou encore en arrêt de travail.

Des agents techniques ont repris pour les missions prioritaires ou de l'entretien courant. Le travail est organisé en solo avec un kit de sécurité et une méthodologie par rapport à leur activité.

Sur la base des mesures mises en place à l'agglomération, la commune donnera une prime aux agents présents de 26 € brut par journée de 7 heures et déduira 1 semaine des congés payés pour 6 semaine d'absence en ASA. Cette semaine pourra être proratisée suivant le temps d'absence.

Remi BRET demande comment cela se passe pour les ATSEM :

Elles sont en ASA ou en congés pour garde d'enfants mais elles sont volontaires réservistes pour ouverture aux enfants de soignants mais aussi pour du ménage et désinfection avant la reprise de l'école. Martine CARAYON indique qu'il en est de même pour les agents intervenant de la cantine et de la garderie (chômage partiel pour les salariés des associations cantine et garderie).

4/ Questions diverses et Planification

- Certaines assemblées générales des associations n'ont pas pu se tenir à cause du confinement (Amis de Montvendre, Club des 3 ponts) et beaucoup de manifestations sont malheureusement annulées (dont la foire aux fleurs).

- Beaucoup d'interactions sur la page Facebook et le site de la mairie qui sont les deux principaux vecteurs de la communication auprès des habitants. Une mise en garde a été effectuée auprès des participants face à la recrudescence des cyberattaques.

- Madame Frédérique MARTY demande que des attestations dérogatoires de déplacement en papier soient remises en libre-service devant la mairie. En effet les pochettes prévues à cet effet n'étaient plus réalimentées depuis la possibilité de télécharger son attestation via smartphone.

- Les inscriptions scolaires pour 2020-2021 ont été lancées durant le week-end de pâques. Elles s'effectuent de façon dématérialisée : un formulaire est à télécharger sur le site. Il est à retourner accompagné des justificatifs demandés pour le 30 avril.

- Le planning des prochaines échéances a été évoqué (Votes des budgets, comptes administratifs et comptes de gestion avant le 31 juillet).

- La commune va demander aux associations de transmettre leurs budgets prévisionnels ainsi que leur demande de subvention.
 - Encaissement des subventions du département et de la région suite à la réalisation des travaux.
 - Finalisation du marché de travaux d'aménagement cœur de village.
 - Déclaration agence de l'eau : Le taux de rendement a évolué dans le bon sens, il est de 95 %. La dernière analyse d'eau est excellente.
- La fuite d'eau, suite à une canalisation rompue, au Quartier Valensayes est réparée.
- L'élection du maire et des adjoints est toujours reportée à la fin du confinement. On attend le rapport du conseil scientifique du 23 mai et du décret à paraître qui précisera la date de tenue des réunions d'installation des conseils municipaux élus au 15 mars.
 - Avenant au site internet pour une actualisation du site et des nouveaux outils pour la mise en ligne des informations.
 - L'annulation des prochaines festivités du mois de juin n'est pas encore effective car nous attendons les informations de la préfecture. Les manifestations du mois de Mai sont toutes annulées.
- Didier LEJOUR de l'association Booster indique qu'il doit préparer maintenant la flambo run du 5 décembre. Dans l'instant, il n'y a pas d'interdiction pour ce type de manifestation.
- Football : la saison amateur est terminée...peut être 1 montée en vue pour l'équipe senior fanion.
 - Laurent IMBERT demande pourquoi il faut de la désinfection dans les bâtiments publics alors qu'elles sont fermées depuis le 16 mars et que le virus ne vit pas plus de 5 jours ?
- Il est répondu qu'il s'agit d'un protocole global de nettoyage et désinfection qui est indiqué par la préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé et en absence d'autre question, le maire propose de clôturer la visioconférence, il remercie tous les participants.

Le Maire demande à chacun de se protéger et d'être très prudent dans la période actuelle.

Fin de visioconférence à 20h20.

Le Maire,
Bruno SERVIAN

* * * * *

Compte rendu Facebook Mairie de Montvendre :

Ce jeudi 16 avril une réunion d'information regroupant le Conseil Municipal élu en 2014 (En action jusqu'à la mise en place du nouveau CM) et le Conseil Municipal élu en mars 2020 s'est déroulée en visioconférence. Ce moment a été l'occasion de présenter et d'échanger sur les actions principales mises en place par l'état, la Région AURA, l'agglomération Valence Romans et la commune. La cellule spéciale mise en place par la commune a identifié 72 personnes nées avant 1940 ou vulnérables. Le 4ème appel à ce groupe de personnes est en cours afin de prendre des nouvelles et de proposer une aide aux courses. Le Maire a indiqué que l'agence postale communale devrait réouvrir prochainement après la mise en sécurité du local suite à un contact avec la poste. Les aides possibles aux producteurs, artisans commerçants... ont été abordés. Le plan de continuité de l'activité a été aussi présenté ainsi que la situation du personnel communale. Le planning des prochaines échéances a été évoqué. (Votes des budgets, inscription aux écoles, maintien des manifestations...) Le Maire a clôturé la réunion en demandant à chacun de se protéger et d'être très prudent dans la période actuelle.